

Le 8 Mars 2022, Toutes et tous dans l'action pour l'égalité professionnelle et salariale.



A l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, des appels à la grève sont déposés dans bon nombre d'entreprises pour participer aux rassemblements et manifestations.

Encore aujourd'hui, en France, le salaire moyen des femmes se situe 28,2% en dessous de celui des hommes.

Le secteur de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile, composé de 96,5% de femmes dont 89% à temps partiel subi, est directement impacté par cette discrimination.

Nos métiers et nos missions, d'intérêt public, demandent de réelles compétences et doivent être reconnus à leur juste valeur.

Pour cela, la CGT revendique :

- La revalorisation de la valeur du point à 7 euros,
- L'augmentation de l'indemnité kilométrique à 0,60 euros,
- La prise en compte de tous les frais professionnels,
- L'amélioration des conditions de travail,
- La prise en compte du rapport vie professionnelle et vie personnelle.

La CGT a toujours défendu et continuera de se battre pour une société d'égalité, de justice et de solidarité.

Pour l'égalité entre les femmes et les hommes,

Le secteur CGT de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile appelle à rejoindre les rassemblements et manifestations

Le 08 MARS 2022